

Vieillir et vivre ensemble

Chez soi,
dans sa communauté,
au Québec



Québec 

Vieillir et vivre ensemble une vision d'avenir

La société québécoise vit des changements démographiques importants. Le rythme accéléré du vieillissement de la population nous incite à changer nos façons de faire pour améliorer et accroître le soutien apporté aux aînés d'aujourd'hui et de demain.

La majorité des aînés québécois sont en santé. Ils souhaitent vieillir à domicile et continuer de participer activement dans leur communauté.

Vieillir et vivre ensemble est la première politique gouvernementale sur le vieillissement. Le maintien dans le milieu de vie, le plus longtemps possible, en est l'élément central. Elle se veut un projet de société conviant tous les acteurs concernés à relever le défi du vieillissement de la population et à bâtir une société inclusive pour tous les âges, dans laquelle il fait bon vieillir et vivre ensemble.

Vieillir et vivre ensemble place les personnes aînées au cœur des préoccupations gouvernementales et vise l'amélioration de leur qualité de vie pour permettre leur pleine contribution au développement de la société québécoise.

Vieillir et vivre ensemble, c'est reconnaître le caractère précieux du savoir et du savoir-faire des aînés; c'est aussi favoriser la transmission de cette richesse aux générations qui suivent.

Vieillir et vivre ensemble, c'est développer une société qui bâtit des ponts entre ses générations pour un Québec ouvert et meilleur.



La politique *Vieillir et vivre ensemble*, chez soi, dans sa communauté, au Québec s'inspire de la vision du vieillissement actif prônée par l'Organisation mondiale de la Santé : Vieillir en restant actif est un processus consistant à optimiser les possibilités de bonne **santé**, de **participation** et de **sécurité** afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Orientation 1

Vieillir et vivre ensemble c'est participer dans sa communauté

La participation des aînés, bénévole ou rémunérée, contribue à leur bien-être et à la vitalité des communautés. Soutenir et encourager l'implication des aînés, c'est leur donner le pouvoir d'agir, selon leurs préférences et leurs capacités, dans leur communauté.

Être à leur écoute, reconnaître leur contribution et les impliquer dans les décisions qui les concernent sont des facteurs de réussite pour renforcer leur participation à la communauté et contrer leur isolement.

Dans les milieux de travail, la conciliation travail-retraite est un enjeu important que le Québec prend en compte. Des mesures fiscales et du soutien aux employeurs pour la mise en place de mesures telles que l'aménagement du temps et des conditions de travail viennent soutenir les personnes aînées qui souhaitent demeurer ou retourner en emploi. Le maintien et la transmission de l'expertise dans les organisations sont ainsi assurés.

Les technologies de l'information et de la communication peuvent faciliter la vie quotidienne des aînés, d'où l'importance d'aider ceux-ci à les comprendre et à les utiliser.

Les aînés sont des modèles inspirants. Ils portent en eux une richesse et un patrimoine dont la société québécoise ne peut se priver.



Des choix stratégiques

Afin de favoriser la participation des aînés à la société, le gouvernement du Québec entend :

- Reconnaître et soutenir l'implication des personnes aînées dans leur communauté
- Soutenir la participation des travailleuses et des travailleurs expérimentés dans les milieux de travail
- Favoriser la compréhension, l'utilisation et l'apport des technologies de l'information et de la communication



Orientation 2

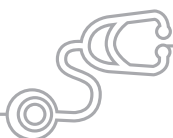
Vieillir et vivre ensemble

c'est vivre en santé dans sa communauté

Les services de santé dont les personnes âgées ont besoin couvrent un large spectre : du préventif au curatif, des soins à domicile aux soins offerts en résidence privée, en hébergement institutionnel et en centre d'hébergement et de soins de longue durée. C'est par une concertation active de l'ensemble des acteurs publics, institutionnels, communautaires et privés qu'un équilibre répondant aux besoins des aînés pourra être atteint.

Promouvoir la santé, c'est d'abord créer des environnements favorables à la santé et des services encourageant l'adoption ou le maintien de saines habitudes de vie, et ce, chez les personnes tant autonomes qu'en perte d'autonomie.

Le rythme accéléré du vieillissement de la population nécessite l'accroissement du nombre de services, la diversification des réponses et l'adaptation des interventions. Ce contexte oblige à faire des choix judicieux afin de bien répartir les efforts entre les divers modes d'intervention et les ressources à y investir. Afin de répondre aux aspirations des personnes âgées, il est également nécessaire de faire du soutien à domicile l'élément clé de l'organisation des services.



Des choix stratégiques

De façon à permettre aux personnes âgées de bien vieillir en santé dans leur communauté, le gouvernement du Québec entend :

- Promouvoir la santé, prévenir la perte d'autonomie et améliorer la qualité de vie
- Accroître l'offre de service ainsi que l'accès aux services et améliorer la concertation des acteurs pour mieux soutenir les personnes âgées et leurs proches à domicile et dans la communauté
- Adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des personnes âgées



Orientation 3

Vieillir et vivre ensemble

c'est créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté

Les proches aidants, les collectivités, les organismes sans but lucratif et les entreprises privées jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des aînés. Cette responsabilité partagée génère une multitude d'actions de proximité qui contribuent à l'adaptation des environnements aux besoins des aînés.

Le soutien aux communautés est privilégié afin que ces dernières puissent continuer de mettre en œuvre des projets qui placent le bien-être des personnes âgées au centre de leurs préoccupations.

Certaines personnes, étant plus isolées et vulnérables, ont besoin d'être soutenues dans leur recherche d'information et d'accès aux services. Par ailleurs, la lutte contre la maltraitance, physique, psychologique ou financière, doit se poursuivre.

Le soutien des proches aidants est précieux pour les personnes âgées. Reconnaître leur rôle, les soutenir et les accompagner sont des éléments à renforcer afin qu'ils puissent poursuivre leur mission auprès de leurs proches sans s'épuiser. L'adaptation des mesures de conciliation travail-famille et le soutien aux organismes qui leur offrent des services faciliteront la tâche de tous ceux et celles qui aident un aîné.

Les municipalités jouent un rôle déterminant en matière de sécurité des environnements et des milieux de vie fréquentés par les aînés. Prendre en compte les besoins spécifiques et grandissants des aînés dans les domaines de l'habitat et du transport est essentiel pour leur permettre de bien vieillir à domicile, dans leur communauté.



Des choix stratégiques

Afin d'offrir aux personnes âgées des environnements sains, sécuritaires et accueillants, le gouvernement du Québec entend :

- Contre la maltraitance envers les personnes âgées
- Accompagner les aînés vulnérables pour leur faciliter l'accès aux services
- Accompagner et soutenir les proches aidants
- Soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population
- Rendre les habitations adaptables, adaptées, abordables, sécuritaires pour les aînés d'aujourd'hui et de demain
- Assurer la mobilité des personnes âgées



Un Québec riche de la contribution de ses aînés

Accroître le soutien pour améliorer significativement les conditions de vie des aînés et faciliter leur maintien à domicile, voilà l'essence de la politique *Viellir et vivre ensemble*. C'est un projet de société, pour un Québec riche de la contribution de ses aînés.

Investissements additionnels cumulés 2012-2017

Viellir et vivre ensemble : c'est participer dans sa communauté	22,7 M\$
Viellir et vivre ensemble : c'est vivre en santé dans sa communauté	1,16 G\$
Viellir et vivre ensemble : c'est créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté	1,31 G\$
Recherche, évaluation et suivi	3,6 M\$
Incitatifs fiscaux	172 M\$
TOTAL	2,7 G\$

M : million G : milliard

vieilliretvivreensemble.gouv.qc.ca

Québec 

 UN PLAN POUR
LE QUÉBEC

